

PLUS D'INFORMATIONS :

Université de Montpellier
Département Informatique
Bt 16 - CC 12
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier Cedex 5

+33(0)4 67 14 49 57

fds-info-secr@umontpellier.fr

<https://informatique-fds.edu.umontpellier.fr/>

Envie de
recevoir nos dernières
actualités ?

(JPO, webinaires, ...)

C'est par ici !



Informatique

LICENCE

Licence Informatique

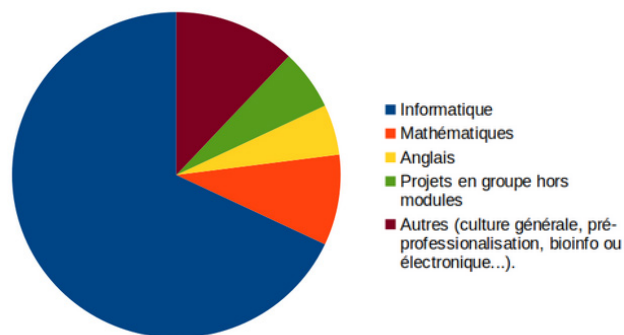
Parcours :

L'entrée en Licence Informatique se fait dès la L1 par le portail Informatique. Les pré-requis nécessaires sont des compétences en algorithmique et programmation ainsi qu'en mathématiques. Les spécialités Numériques et Sciences Informatiques que Mathématiques sont ainsi recommandées au lycée. Pour les étudiants ne possédant pas les pré-requis, une remise à niveau en mathématiques et en programmation pourra être proposée. Pour les étudiants possédant les pré-requis recommandés, une coloration de la première année est à choisir entre électronique/informatique bas niveau et biologie/bioinformatique selon les affinités de l'étudiant.

Le département Informatique présente, en parallèle de ces parcours, un cursus CMI (Cursus Master en Ingénierie) Informatique.

Organisation de la formation :

A partir de la seconde année, les étudiants suivent tous les mêmes enseignements. D'un point de vue disciplinaire, la répartition des enseignements est la suivante :



D'un point de vue organisationnel, une répartition équilibrée se fait entre cours magistraux, séances de travaux dirigés et séances de travaux pratiques.

Conditions d'accès :

En L1 : baccalauréat français ou diplôme équivalent. Suivre la procédure d'admission [parcoursup](http://parcoursup.fr/) sur internet : www.parcoursup.fr/
En L2 ou L3 : sur dossier après avis de la commission pédagogique pour les étudiants provenant de DUT, BTS, des CPGE ou d'autres licences.

Recommandations de spécialités pour le lycée :

Il est vivement recommandé d'avoir suivi les spécialités NSI et mathématiques en première et d'avoir gardé au minimum "maths complémentaires" en terminale.

Compétences :

Les connaissances et compétences informatiques s'organisent autour de trois axes :

- analyse et modélisation de problèmes : utilisation des abstractions et des modèles des mathématiques, utilisation des paradigmes classiques de modélisation (objet, logique) ;
- mise en oeuvre d'applications : conception et analyse d'algorithmes, apprentissage des différentes techniques de programmation, utilisation d'environnements de développement, technologie Web, utilisation de systèmes de gestion de bases de données ;
- architecture des systèmes informatiques : architecture des ordinateurs et assembleurs, architecture et protocoles des réseaux, informatique distribuée.

Plus particulièrement, l'offre de formation permet d'acquérir des compétences informatiques en algorithmique et programmation, logique, système, réseaux, bases de données, architecture et programmation du web, et langages et automates. Des compétences transversales viennent compléter la formation informatique : anglais technique, techniques de communication, conduite de projet.

Poursuite d'études :

Master Informatique / Master M2Eparcours NSI-SNT / Master Bioinformatique / Master Géomatique / Licence professionnelle (à l'issue du L2) / Écoles d'ingénieurs (sur dossier)

Insertion professionnelle :

En tant que technicien - assistant ingénieur, de très nombreux emplois sont proposés comme par exemple développeur analyste, administrateur de bases de données, expert en technologie Internet/Intranet, intégrateur d'applications.

Responsable pédagogique :

Responsable Licence Informatique : fds-info-resplcence@umontpellier.fr
Responsable L1 : fds-info-respl1@umontpellier.fr
Responsable L2 : fds-info-respl2@umontpellier.fr
Responsable L3 : fds-info-respl3@umontpellier.fr